

La chanson populaire de la Suisse romande et les publications d'Arthur Rossat

Autor(en): **Gerold, Théodore**

Objektyp: **Article**

Zeitschrift: **Schweizer Volkskunde : Korrespondenzblatt der Schweizerischen Gesellschaft für Volkskunde**

Band (Jahr): **8 (1918)**

Heft 5-10

PDF erstellt am: **05.08.2024**

Persistenter Link: <https://doi.org/10.5169/seals-1005110>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.

Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.

Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

**La chanson populaire de la Suisse romande et les publications
d'Arthur Rossat.**

Par THÉODORE GEROLD, Bâle.

L'année dernière la *Société suisse des Traditions populaires* a fait paraître un premier volume de *Chansons populaires recueillies dans la Suisse romande*, inaugurant ainsi une publication d'une importance réelle. Il ne s'agit en effet de rien moins que de donner une collection aussi complète que possible des *chansons populaires de la Suisse occidentale*, une sorte de «Thesaurus», contenant non seulement les chansons chantées de nos jours, mais aussi celles qui, quoique fort répandues autrefois, ne sont plus connues que de quelques rares vieillards, ou, même, ne nous ont été conservées que dans des chansonniers. Depuis longtemps la Suisse allémanique, comme du reste la France, l'Allemagne et d'autres pays, avait entrepris des recherches systématiques dans le domaine de la chanson populaire et possédait des recueils faits avec une exactitude scrupuleuse. La Suisse romande était restée un peu en arrière. Cette lacune regrettable va être comblée. Certes, les difficultés ne sont pas encore toutes levées. Le comité avait confié la tâche de rechercher, de recueillir et de classer les chansons à M. *Arthur Rossat*. Il fallait un homme joignant à des connaissances linguistiques et littéraires sérieuses une culture musicale suffisante et qui, en outre, unissait à un grand intérêt pour le sujet en question une certaine habileté pratique pour retrouver les vieilles chansons. Ces qualités Rossat les possédait à un haut degré. Avec un zèle infatigable, une ardeur toute juvénile il se consacra à sa tâche, parcourant les campagnes et les montagnes, poussant ses recherches jusqu'au fond des vallées les plus reculées, consacrant ses veilles à la rédaction de ce qu'il avait trouvé. Il avait en outre le talent de découvrir les chanteurs, d'exciter leur amour-propre, de réveiller leurs souvenirs, sauvant ainsi de l'oubli plus d'un vestige de la vie intellectuelle et sentimentale des aïeux. «Il était prudent de ne pas attendre trop longtemps», écrivait-il, «les vieux qui savent chanter s'en vont rapidement, emportant dans la tombe les trésors qu'ils étaient seuls à posséder.» Il y a bien aussi à côté de la tradition orale des documents écrits. Dans ses tournées, Rossat a découvert un certain nombre de cahiers manuscrits contenant, souvent à côté d'une foule de remarques, notes, souvenirs de

toute sorte, des chansons de différent genre et de différentes époques. Les vieux manuscrits cependant sont assez rares, et du reste eux aussi ne remontent guère qu'aux dernières années du 18^{me} siècle. En outre ils ne donnent en général que le texte. La mélodie était, évidemment, suffisamment connue, tandis que les différentes strophes d'une chanson pouvaient s'oublier plus facilement.

Rossat réussit ainsi à réunir plus de cinq mille chansons, dont environ quatre mille avec leurs mélodies. Il se décida alors à en faire la publication. Dans son idée l'ouvrage entier devait être divisé en quatre parties principales: la première devait contenir les chansons épiques, narratives, anecdotiques et satiriques; la seconde les chansons d'un caractère plutôt lyrique; la troisième devait être consacrée aux romances modernes, la quatrième aux chansons spécialement suisses.

La mort s'est jetée à la traverse. De tout ce copieux matériel, à part quelques articles préliminaires, seul un volume de chansons lyrico-épiques a vu le jour. En outre Rossat a publié une *thèse sur la chanson populaire de la Suisse romande*, travail destiné à servir d'introduction aux différents recueils. Mais les autres volumes sont déjà préparés; un grand nombre de fiches et de documents est classé, étiqueté, catalogué soigneusement et minutieusement, et il est à souhaiter qu'il se trouve quelqu'un qui continue et mène à bonne fin cette œuvre d'un si haut intérêt.

Tout d'abord il faut définir clairement le but de l'ouvrage. Peu de temps après le volume en question la Société faisait paraître le premier cahier des *Vieilles chansons du pays romand*. Ces deux publications, qu'il ne faut pas confondre, ont un caractère absolument différent l'un de l'autre. La seconde poursuit, comme il est dit dans la préface, avant tout un but éducatif: réformer le goût populaire, faire revivre une saine tradition en combattant l'influence de la musique banale et vulgaire. Celle dont nous avons à parler spécialement a une portée plus vaste; elle doit surtout fournir aux travailleurs, à tous ceux qui s'occupent de la chanson populaire au point de vue historique, littéraire, philologique, musical, social les éléments indispensables à toute étude scientifique. Confronter les thèmes des chansons d'un pays, rapprocher les formules semblables, noter les variantes, identifier les refrains, comparer les versions musicales, rechercher les motifs mélodiques

typiques est un travail long et difficile. Il devient singulièrement plus compliqué encore, et aussi plus intéressant, lorsque, comme c'est le cas pour la Suisse, plusieurs races et plusieurs langues se côtoient dans le même pays. Plus le matériel sera riche, plus les études comparatives pourront être instructives.

Mais, même si nous nous restreignons au seul domaine de la Suisse romande combien de questions se posent, combien de problèmes à résoudre! Je n'en releverai que quelques-uns, et encore très sommairement.

Une première question très intéressante est celle de la *répartition des chansons dans les différents cantons romands*. Rossat l'a indiquée brièvement. On ne pourra la fixer définitivement que lorsqu'on aura le matériel complet. D'après Rossat (Thèse p. 115) le répertoire traditionnel lyrico-épique se serait surtout conservé dans le Valais, le canton de Fribourg et le Jura bernois, tandis que les cantons de Vaud et de Neuchâtel n'auraient guère retenu de chansons de ce genre. Voilà déjà un point curieux. On a constaté que dans les Alpes bavaroises et autrichiennes les chansons lyrico-épiques faisaient presque complètement défaut. Rossat par contre a justement rencontré quelques unes des plus intéressantes chansons sur un thème tragique dans le val de Bagnes, le val d'Anniviers, la vallée de Valpelline. Elles sont du reste en partie également connues dans les Alpes françaises.

Les anciens chants religieux, les chansons de Fêtes, quelques-unes en patois, ont également été conservées le plus fidèlement dans le Jura bernois, Fribourg et le Valais. Les cantons de Neuchâtel et de Vaud sont particulièrement riches en chansons patriotiques et militaires. A Genève on trouve des chansons traditionnelles, des romances, des rondes enfantines.

On connaît l'extrême mobilité de la chanson populaire. De même que des chansons d'Allemagne ont pénétré dans la Suisse allémanique, des chansons de l'Est et du Sud-Est de la France, ou même du Piémont ont été importées dans les contrées romandes. La question d'origine est ici secondaire. L'important est de constater lesquelles de ces chansons ont réussi à s'acclimater en Suisse, jusqu'à quel point elles ont conservé leur caractère original ou se sont transformées. La France possède plusieurs chansons passablement anciennes, qui dans un récit dramatique nous relatent une de ces histoires sombres du moyen-âge. Bien peu d'entre elles ont pris racine

en Suisse. La superbe chanson du roi *Renaud* se retrouve à peine dans quelques versions plus ou moins tronquées, celle des trois frères vengeant leur sœur maltraitée par son mari, la chanson de la *Porcheronne* ou celle de la jeune femme enlevée par les Sarrasins et retrouvée après de longues années par son mari, ne sont pas représentées du tout. Le Valais, si riche en chansons d'un caractère lugubre et tragique, ne connaît ni la chanson de *Renaud* ni celle de la *Pernette*. L'histoire de la *Fille du roi Louis* que son père tient enfermée pendant sept ans dans une tour jusqu'à ce que ses membres soient pourris et rongés de vers, uniquement par ce qu'elle veut rester fidèle à l'amant qu'elle a choisi, ne se rencontre que dans le Jura, et, détail caractéristique, les personnages ne sont plus de sang royal, mais d'origine beaucoup plus modeste. Ce qui semble avoir surtout frappé l'imagination des paysans suisses ce sont des événements tragiques qui se sont passés, dans les alentours immédiats, peut-être dans le village, événements dont l'intérêt est parfois rehaussé encore par une teinte de surnaturel. Voici le thème, répandu un peu partout, de la *Fille infanticide*, qui expie son crime sur l'échafaud et conjure sa mère d'empêcher ses sœurs de se laisser entraîner comme elle (Jura, Valais), la *Malédiction de la fille abandonnée*: le séducteur, maudit par celle qu'il a trompée, se noie en passant la rivière (Jura, Valais); ou bien la chanson du *Mari assassin* (Jura, Valais, Vaud), celle de la *Bague de la fille assassinée* dans la forêt par trois drôles et reconnue par la mère (Jura, Valais) ou encore la sinistre aventure du fils tué pendant son sommeil par ses propres parents, qui ne le reconnaissent pas (Valais), sujet qui a servi de thème au drame bien connu de Zacharias Werner. Parfois ce sont des aventures plutôt touchantes que terribles: le soldat qui obtient un congé pour revoir sa mie et qui la trouve morte et enterrée (Valais, Jura) ou l'histoire, exploitée depuis par les poètes et romanciers, du soldat marié et père de famille qui, rentrant au pays après de longues années, trouve sa femme mariée à un autre (Vaud, Valais, Jura, Neuchâtel).

Si la plupart de ces chansons ne remontent pas à une époque très reculée, il y en a d'autres dont on peut approximativement fixer les origines à la fin du moyen-âge ou aux premières années des temps modernes. Une des plus anciennes est celle de la *Pernette*, une courte et touchante histoire d'amour,

originaires probablement du Forez et répandue dans une grande partie de la France. On en trouve déjà une version dans un manuscrit de Namur datant du XV^e siècle. En Suisse nous avons deux versions, l'une fribourgeoise, l'autre vaudoise. Aucune d'elles n'a conservé le rythme et la mélodie probablement appartenant aux principales versions françaises; la chanson fribourgeoise se rattache du reste en partie à un autre cycle (voir le travail intéressant de W. Hirschy), celle de Savigny (Vaud) se rapproche sensiblement de versions chantées dans les Alpes françaises. Probablement presque aussi ancienne est la délicieuse chanson des *Trois princesses au pommier doux*, qui s'est conservée, avec des mélodies aimables, aux environs de Fribourg et dans les alentours du lac de Joux. Voici maintenant une chanson pertinemment connue au XVI^e siècle. C'est une plainte amoureuse: «Comment vouloir qu'une personne chante Quand elle n'a pas son cœur en liberté . . .» Rossat dit qu'elle est répandue dans toute la Suisse romande; on la rencontre aussi dans les Alpes françaises. Or cette chanson a été mise en musique à quatre parties par l'un des grands maîtres de l'école vocale du XVI^e siècle, *Orlando Lasso* (Rossat ne mentionne pas ce fait); elle était donc déjà répandue à cette époque. De la même époque date peut-être la chanson de la *Belle Barbière*, originaire de la Franche-Comté et que Rossat a entendue dans le Valais, ainsi que l'amusante chanson *Nous étions trois garçons bien drôles*, dont on trouve le prototype dans plusieurs recueils de la première moitié du XVI^e siècle. On pourrait encore en citer d'autres.

Non moins intéressante que la question de l'âge d'une chanson est celle de son origine locale et de sa diffusion à travers les différents pays. Là encore les recherches faites par Rossat complètent les résultats obtenus antérieurement. J'ai déjà mentionné plus haut la chanson de *Renaud*; elle est répandue dans une grande partie de la France; en Suisse on en rencontre deux versions, l'une se rapprochant du type mélodique primitif, l'autre avec une mélodie d'un caractère tout différent. Les chansons qu'on peut grouper sous le titre de *l'Enlèvement en mer* sont évidemment originaires d'une contrée maritime; on n'en trouve pas moins plusieurs versions dans la Suisse romande (Jura, Fribourg, Valais). L'étude des transformations que subit la chanson pendant ses pérégrinations est des plus attrayantes. Quelquefois les différentes versions

ne sont plus reliées entre elles que par le refrain. Nous en avons un exemple frappant dans la chanson qu'on peut intituler les *Tristes noces* (Valais, Jura); toutes les versions, également les françaises, ont le même refrain «Chante rossignolet» dont le type mélodique ne varie pour ainsi dire pas.

Parmi les chansons tragiques deux ou trois semblent appartenir plus spécialement à la Suisse, telle la complainte de la fille qui a tué son amant et qui, condamnée à mort, est sauvée miraculeusement par son enfant nouveau-né (Valais); la chanson de la *Mort de l'amante*, dont Rossat a relevé huit versions et qui ne semble être connue en France que dans les Alpes.

Je me suis attardé aux chansons lyrico-épiques; aussi bien sont-ce les seules que nous possédions jusqu'à présent d'une manière un peu complète. Il nous manque encore toutes celles d'un caractère plutôt gai, comme la *Belle barbière*, le *Joli capitaine*, les *trois Tambours*, etc. La ligne de démarcation entre ces chansons et d'autres d'un caractère plus anecdotiques, parfois même un peu sarcastique, est du reste très flottante.

Puis nous avons à attendre les chansons d'amour, depuis les effusions de tendresse et la plainte amoureuse, jusqu'aux reproches et malédictions, les chansons de mariages tantôt d'un caractère grave et mélancolique, tantôt d'un ton léger et badin, les chansons de malmariés et malmariées, quelques unes âpres et réalistes, la plupart prenant les mésaventures conjugales du côté gai et humoristique, les chansons dialoguées, les débats, dont le genre est si ancien. Certes toutes ces chansons auront beaucoup de ressemblance avec les chansons correspondantes des provinces de France, mais dans l'une ou l'autre percera toujours un trait caractéristique. Ces particularités se feront surtout remarquer dans les chansons pour les fêtes de l'année ou certaines chansons de métier.

Il ne m'est pas possible de tout énumérer. Je voudrais pourtant dire quelques mots encore sur une des parties essentielles de la chanson populaire, sur la *mélodie*. Ici encore une foule de questions se pressent, à la lecture des publications de Rossat. Tout d'abord le problème d'ordre plutôt général des différences entre les mélodies allemandes et les mélodies romandes, différences dans lesquelles le tempérament de la race se révèle, plus souple, plus nuancé certainement chez les romands que chez les allemands.. Puis une question plus spéciale: en Allemagne ainsi que dans la Suisse allé-

manique on fait bien la distinction entre les mélodies du pays plat et celles de la montagne (*Gassmann* l'a très joliment démontré dans son étude sur le *Rigilied*). Cette différence de forme et de caractère existe-t-elle aussi pour les mélodies de la Suisse romande? Seul un matériel très complet pourra nous renseigner. La question si intéressante du *Jodler* a été à peine effleurée par Rossat; les différents types des Jodler suisse-allemands ont-ils influencé les mélodies romandes, ou, comme on l'a déjà prétendu, seul le type d'Appenzell se retrouve-t-il dans l'ouest? — Comme dans la chanson populaire allémanique le mode majeur est prépondérant en Suisse romande; pourtant dans cette partie du pays la proportion des mélodies mineures me semble plus forte que dans l'autre. En outre, comme dans la chanson française, certaines mélodies ont gardé les traces des modes ecclésiastiques du moyen-âge. En ce qui concerne la coupe rythmique de la mélodie, si la carrure est fortement représentée, on ne rencontre pas moins, dans une large proportion, des périodes de trois, cinq, six mesures. Quelques unes ont une forme tout irrégulière, témoin cette curieuse chanson de noce que Rossat a notée dans le Jura bernois (Thèse p. 190). L'alternance de mesures binaires et ternaires est aussi plus fréquente que dans la chanson allemande. L'étude de la valeur esthétique des mélodies des différents cantons me paraît aussi devoir fournir des données intéressantes. Elle ne pourra être entreprise avec fruit que quand on disposera d'un très grand nombre de chansons. Je ferai seulement remarquer que parmi celles déjà publiées dans le premier volume, les plus belles mélodies ont été notées dans le Valais (je citerai celle de la *Bague d'or* p. 48, des *Tristes noces* p. 48, surtout celle du *Mari assassin*, la mélodie très curieuse de la *Malédiction de la fille abandonnée*). On a parfois fait à ces mélodies le reproche de la monotonie. Qu'on me permette une remarque. Pour bien comprendre ces chansons, pour s'en pénétrer complètement, il ne suffit pas de les lire, de jouer les mélodies sur un instrument. Il faut les chanter, les chanter souvent, avec tous les couplets; telle strophe du milieu ou de la fin fera souvent mieux que la première comprendre le caractère de la mélodie. Plusieurs de ces mélodies, il est vrai (et c'est en cela que leur originalité n'est pas toujours facile à saisir) ont conservé le caractère essentiellement monodique des mélodies du moyen-âge.

Mais, en somme, il se dégage encore des vieilles mélodies une saveur particulière, une vitalité intense. Et y-a-t-il moyen plus charmant d'entrer en communication idéale avec la vie des ancêtres que ces jolies chansons, tantôt rudes ou sinistres, tantôt tendres, tantôt mélancoliques, tantôt d'une franche et naive gaîté. Naturellement les mélodies plus récentes ne sont pas à dédaigner. La chanson populaire se forme et se transforme encore toujours. Raison de plus pour en suivre l'évolution avec attention. Depuis un certain nombre d'années les savants et les artistes s'y sont appliqués, aidés, il faut le reconnaître, de beaucoup de gens de bonne volonté. Mais le concours d'un grand nombre de forces est nécessaire. La Confédération a alloué à la *Société des Traditions populaires* une certaine somme pour les recherches dans le domaine de la chanson populaire en Suisse allémanique. Nous osons espérer que la chanson romande bénéficiera de la même faveur, et qu'ainsi la Confédération contribuera à l'achèvement progressif d'une œuvre vraiment nationale: une Collection des chansons populaires de la Suisse entière.

Zur Volkskunde von Brienz und Ringgenberg im 18. Jahrhundert.

Abchrift aus „Nütiger, Johann Rudolf“, Phisich-topographische Beschreibung des Brienzersees. 1779. Kopie von der Hand von G. S. Studer.
(Vgl. Schweiz. Archiv f. Volkskunde 18, 59.)

(Seite 5:) Ihre äußerliche Bildung und Leibskonstitution ist meist groß, stark, wohlgewachsen, von nervosen und schlanken Gliedern, und gesunder Natur; werden meist alt und viele leben auf 80, 90 und mehr Jahre; wozu die gesunde Luft, einfache Nahrung, harte Arbeit und mäßige Lebensart das meiste beyträgt.

Ihr Gemüther Karakter zeigt Verschlagenheit, Argwohn, Misstrauen, Eigennuz, Rachgier, samt großer Einbildung von sich selbst. Der Oberländer opfert alles seinem Ehrgeiz, aber auch seiner Nachsicht auf; nimmt man ihn bey der Ehre, so kann man alles mit ihm ausrichten, tridtet man aber derselben zu nahe, so ist er unverföhnlich.

Ihre Sitten sind überhaupt noch meist unverderbt, ganz einfältig und natürlich; dabey ehrbar höflich, manierlich, freundlich, sidtsam, bescheiden, und dienstbar, da wo ihr Eigennuz nicht darunter leidet; sehr haushälterisch, aber doch gastfreigebig; eben nicht